

Interpellation de Monsieur Hicham Talhi, Conseiller communal, à Monsieur Ridouane Chahid, Bourgmestre ff Affaires générales - Personnel - Sports - Jeunesse - Prévention -Urbanisme - Relations Publiques - Environnement

Concerne : Absence de plan « diversité » depuis 2013

Monsieur le Bourgmestre ff,

Le rapport annuel du Service « diversité » de la fonction publique bruxelloise a été publié et il est particulièrement interpellant pour notre commune.

J'ai déjà eu occasion de vous rappeler les manquements quant à vos obligations légales relative à la mise en place d'un Plan « diversité » en date 17 juillet 2020. Lors de ce conseil communal, nous avions approuvé à l'unanimité l'adhésion à la Charte communale de l'Inclusion de la Personne Handicapée.

Monsieur le Bourgmestre, notre groupe regrette la léthargie de la majorité précédente sur ce dossier, ainsi que celle de votre majorité actuelle. En effet, l'ordonnance visant à assurer une politique de diversité au sein de la fonction publique bruxelloise date du 4 septembre 2008 avec un Arrêté pris le 19 juillet 2012 (pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013). Cela fait donc <u>plus de 8 ans que nous sommes en infraction</u>.

Plus regrettables encore sont les motifs invoqués en 2014 et en 2017 par le collège ; Je cite : « postposer l'élaboration du plan diversité en l'absence de budget pour le recrutement d'un agent chargé de cette mission et la non-disponibilité du personnel en place » mais aussi votre absence de réaction à la sollicitation d'Actiris.Brussels qui note dans son dernier rapport de février 2021 « l'absence de réaction de la commune d'Evere ».

Je me permets de vous rappeler l'objectif du Plan « diversité » : ce dernier doit comprendre un état des lieux général de la diversité au sein de l'administration et déployer un ensemble de mesures pour améliorer ou mieux gérer la diversité déjà présente.

Mes questions sont dès lors les suivantes :

- Quand la commune va-t-elle se mettre en conformité avec l'ordonnance « diversité » ? si oui quand ?
- Qu'avez-vous mis en place depuis 2013 et 2017 (date de la dernière décision du collège postposant la mise en place d'un plan « diversité »)?
- Qu'avez-vous mis en œuvre concrètement sur les cinq grands axes depuis l'adoption de la Charte communale de l'Inclusion de la Personne Handicapée ?
- Pouvez-vous nous éclairer sur les avancées et projets en cours pour chaque axe ?

Monsieur le Bourgmestre ff, je vous remercie pour vos réponses.

Hicham TALHI Conseiller communal Ecolo – Groen